



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/C.1/45/INF/1/Add.2  
3 décembre 1990  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-cinquième session  
PREMIERE COMMISSION

DOCUMENTS DE LA PREMIERE COMMISSION

Note du Secrétariat

Additif\*

---

\* Le présent additif est un complément au document A/C.1/45/INF/1 et Add.1; on y trouvera la liste des nouveaux documents publiés jusqu'au 3 décembre 1990.

1. Documents se rapportant aux points de l'ordre du jour renvoyés à la Première Commission (points 12, 45 à 70 et 155)

Point 12 de l'ordre du jour : rapport du Conseil économique et social (chap. III, sect. D)

A/45/643 - Coopération internationale pour s'attaquer aux conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl et en atténuer les effets : activités en cours ou projetées du système des Nations Unies relatives à l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl et à ses conséquences : rapport du Secrétaire général

Point 45 de l'ordre du jour : Application de la résolution 44/104 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco)

A/45/767 - Rapport de la Première Commission

A/45/809 - Lettre datée du 28 novembre 1990, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Argentine et du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration sur la politique nucléaire commune de l'Argentine et du Brésil, publiée à Foz do Iguacu (Brésil) le 28 novembre 1990

Point 46 de l'ordre du jour : Cessation de toutes les explosions nucléaires expérimentales

A/45/768 - Rapport de la Première Commission

A/45/804 - Lettre datée du 21 novembre 1990, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Chili, de la Colombie, de l'Equateur et du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration publiée le 16 novembre 1990 par le Secrétariat général de la Commission permanente du Pacifique Sud

Point 47 de l'ordre du jour : Amendement au Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau

A/45/769 - Rapport de la Première Commission

A/45/804 - Lettre datée du 21 novembre 1990, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Chili, de la Colombie, de l'Equateur et du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration publiée le 16 novembre 1990 par le Secrétariat général de la Commission permanente du Pacifique Sud

Point 48 de l'ordre du jour : Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires

A/45/770 - Rapport de la Première Commission

A/45/421-S/21797 - Lettre datée du 19 septembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Egypte auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte des documents adoptés par la dix-neuvième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères tenue au Caire du 31 juillet au 5 août 1990

A/45/804 - Lettre datée du 21 novembre 1990, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Chili, de la Colombie, de l'Equateur et du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration publiée le 16 novembre 1990 par le Secrétariat général de la Commission permanente du Pacifique Sud

Point 49 de l'ordre du jour : Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient

A/45/771 - Rapport de la Première Commission

A/45/421-S/21797 - Lettre datée du 19 septembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Egypte auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte des documents adoptés par la dix-neuvième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères tenue au Caire du 31 juillet au 5 août 1990

Point 50 de l'ordre du jour : Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud

A/45/772 - Rapport de la Première Commission

A/45/421-S/21797 - Lettre datée du 19 septembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Egypte auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte des documents adoptés par la dix-neuvième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères tenue au Caire du 31 juillet au 5 août 1990

Point 51 de l'ordre du jour : Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes

A/45/773 - Rapport de la Première Commission

A/45/421-S/21797 - Lettre datée du 19 septembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Egypte auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte des documents adoptés par la dix-neuvième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères tenue au Caire du 31 juillet au 5 août 1990

Point 52 de l'ordre du jour : Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes

A/45/774 - Rapport de la Première Commission

A/45/421-S/21797 - Lettre datée du 19 septembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Egypte auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte des documents adoptés par la dix-neuvième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères tenue au Caire du 31 juillet au 5 août 1990

A/C.1/45/L.56 - Projet de résolution intitulé "Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes", présenté le 9 novembre 1990 par les Etats suivants : Australie, Bangladesh, Bulgarie, Iran (République islamique d'), Madagascar, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan et Sri Lanka

A/C.1/45/L.56/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes", présenté le 12 novembre 1990 par les Etats suivants : Australie, Bangladesh, Bulgarie, Iran (République islamique d'), Madagascar, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan et Sri Lanka

Point 53 de l'ordre du jour : Prévention d'une course aux armements dans l'espace

A/45/775 - Rapport de la Première Commission

A/C.1/45/L.22/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Mesures de confiance dans l'espace", présenté le 12 novembre 1990 par les Etats suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Inde, Iran (République islamique d'), Mexique, Pérou, République-Unie de Tanzanie, Suède et Uruguay

A/C.1/45/L.59 - Incidences sur le budget-programme du projet de résolution révisé

A/C.1/45/L.22/Rev.1 - Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

Point 54 de l'ordre du jour : Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique

A/45/776 - Rapport de la Première Commission

A/45/571/Corr.1 - Capacité de l'Afrique du Sud de mettre au point un missile balistique à ogive nucléaire : rapport du Secrétaire général

A/45/421-S/21797 - Lettre datée du 19 septembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Egypte auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte des documents adoptés par la dix-neuvième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères tenue au Caire du 31 juillet au 5 août 1990

A/C.1/45/9 - Lettre datée du 30 octobre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/45/L.58 - Incidences sur le budget-programme du projet de résolution

A/C.1/45/L.39 - Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

Point 55 de l'ordre du jour : Armes chimiques et bactériologiques (biologiques)

A/45/777 - Rapport de la Première Commission

A/45/421-S/21797 - Lettre datée du 19 septembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Egypte auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte des documents adoptés par la dix-neuvième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères tenue au Caire du 31 juillet au 5 août 1990

Point 56 de l'ordre du jour : Désarmement général et complet

A/45/778 - Rapport de la Première Commission

A/45/129/Add.2 - Notification des essais nucléaires : note du Secrétaire général

A/45/421-S/21797 - Lettre datée du 19 septembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Egypte auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte des documents adoptés par la dix-neuvième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères tenue au Caire du 31 juillet au 5 août 1990

A/45/804 - Lettre datée du 21 novembre 1990, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Chili, de la Colombie, de l'Equateur et du Pérou, transmettant le texte de la déclaration publiée le 16 novembre 1990 par le Secrétariat général de la Commission permanente du Pacifique Sud

A/C.1/45/8/Rev.1 - Note verbale datée du 7 novembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/45/L.50/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Conceptions et politiques de sécurité axées sur la défense", présenté le 9 novembre 1990 par les Etats suivants : Australie, Autriche, Indonésie, Iran (République islamique d'), République socialiste soviétique de Biélorussie, Suède et Union des Républiques socialistes soviétiques

A/C.1/45/L.57 - Amendements au projet de résolution A/C.1/45/L.11 intitulé "Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi d'armes radiologiques", présentés par le Koweït le 12 novembre 1990

A/C.1/45/L.60 - Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.1/45/L.49 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

A/C.1/45/L.61 - Incidences sur le budget-programme du projet de résolution révisé A/C.1/45/L.50/Rev.1 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

a) Notification des essais nucléaires

A/45/129/Add.2 - Notification des essais nucléaires : note du Secrétaire général

A/45/804 - Lettre datée du 21 novembre 1990, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Chili, de la Colombie, de l'Equateur et du Pérou, transmettant le texte de la déclaration publiée le 16 novembre 1990 par le Secrétariat général de la Commission permanente du Pacifique Sud

b) Etude d'ensemble des Nations Unies sur les armes nucléaires

c) Interdiction de la mise au point, de la production, du stockage et de l'emploi d'armes radiologiques

A/C.1/45/L.57 - Amendements au projet de résolution A/C.1/45/L.11 intitulé "Interdiction de la mise au point, de la production, du stockage et de l'emploi d'armes radiologiques", présentés par le Koweït le 12 novembre 1990

d) Désarmement classique

e) Désarmement nucléaire

f) Informations objectives sur les questions militaires

g) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement

h) Relation entre le désarmement et le développement

i) Armements et désarmement navals

A/C.1/45/8/Rev.1 - Note verbale datée du 7 novembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies

j) Transferts internationaux d'armes

k) Conceptions et politiques de sécurité axées sur la défense

A/C.1/45/L.50/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Conceptions et politiques de sécurité axées sur la défense", présenté le 9 novembre 1990 par les Etats suivants : Australie, Autriche, Indonésie, Iran (République islamique d'), République socialiste soviétique de Biélorussie, Suède et Union des Républiques socialistes soviétiques

A/C.1/45/L.61 - Incidences sur le budget-programme du projet de résolution révisé A/C.1/45/L.50/Rev.1 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

l) Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement

m) Interdiction de déverser des déchets radioactifs

A/45/804 - Lettre datée du 21 novembre 1990, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Chili, de la Colombie, de l'Equateur et du Pérou, transmettant le texte de la déclaration publiée le 16 novembre 1990 par le Secrétariat général de la Commission permanente du Pacifique Sud

n) Désarmement classique à l'échelon régional

Point 57 de l'ordre du jour : Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

A/45/779 - Rapport de la Première Commission

A/45/421-S/21797 - Lettre datée du 19 septembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Egypte auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte des documents adoptés par la dix-neuvième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères, tenue au Caire du 31 juillet au 5 août 1990

- a) Campagne mondiale pour le désarmement
- b) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires
- c) Gel des armements nucléaires
- d) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement
- e) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes

Point 58 de l'ordre du jour : Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale

A/45/780 - Rapport de la Première Commission

A/C.1/45/L.24/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale", présenté le 8 novembre 1990 par les Etats suivants : Afghanistan, Bolivie, Hongrie, Inde, Indonésie, Pérou, République socialiste soviétique de Biélorussie, Sri Lanka et Venezuela

Point 59 de l'ordre du jour : La science et la technique au service du désarmement

A/45/781 - Rapport de la Première Commission

A/C.1/45/L.13/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "La science et la technique au service du désarmement", présenté le 9 novembre 1990 par les Etats suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Mali, Pays-Bas, Pologne, République socialiste soviétique de Biélorussie, Roumanie, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques et Venezuela

Point 60 de l'ordre du jour : Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

A/45/782 : Rapport de la Première Commission

A/45/7/Add.5 - Conseil consultatif pour les questions de désarmement : Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : demande de subvention de l'Institut pour 1991 : sixième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

A/45/397/Add.1 - Application des directives pour des types appropriés de mesures de confiance : rapport du Secrétaire général

A/45/705 - Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement : rapport du Secrétaire général

A/C.1/45/L.2/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Proclamation de la décennie commençant en 1990 comme troisième Décennie du désarmement", présenté le 8 novembre 1990 par le Costa Rica et le Nigéria

A/C.1/45/L.12/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Rapport de la Commission du désarmement", présenté le 15 novembre 1990 par les Etats suivants : Argentine, Australie, Autriche, Cameroun, Chine, Danemark, Equateur, Indonésie, Iran (République islamique d'), Nigéria, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Togo et Yougoslavie

A/C.1/45/L.26/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Rapport de la Commission du désarmement", présenté le 14 novembre 1990 par les Etats suivants : Algérie, Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Cuba, Equateur, Egypte, Ethiopie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Madagascar, Malaisie, Maroc, Mexique, Myanmar, Nigéria, Pakistan, Pérou, Sri Lanka, Suède, Venezuela, Viet Nam et Yougoslavie

A/C.1/45/L.53./Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Dixième anniversaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement", présenté le 14 novembre 1990 par les Etats suivants : Algérie, Argentine, Autriche, Bolivie, Brésil, Cameroun, Chine, Egypte, Equateur, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Nigéria, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Sénégal, Singapour, Sri Lanka, Union des Républiques socialistes soviétiques et Yougoslavie

A/C.1/45/L.62 - Incidences sur le budget-programme du projet de résolution révisé A/C.1/45/L.53/Rev.1 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale



a) Rapport de la Commission du désarmement

A/C.1/45/L.12/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Rapport de la Commission du désarmement", présenté le 15 novembre 1990 par les Etats suivants : Argentine, Australie, Autriche, Cameroun, Chine, Danemark, Equateur, Indonésie, Iran (République islamique d'), Nigéria, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Togo et Yougoslavie

b) Rapport de la Conférence du désarmement

A/C.1/45/L.26/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Rapport de la Conférence du désarmement", présenté le 14 novembre 1990 par les Etats suivants : Algérie, Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Cuba, Egypte, Equateur, Ethiopie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Madagascar, Malaisie, Maroc, Mexique, Myanmar, Nigéria, Pakistan, Pérou, Sri Lanka, Suède, Venezuela, Viet Nam et Yougoslavie

c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement

A/45/705 - Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement : rapport du Secrétaire général

d) Conseil consultatif pour les questions de désarmement

A/45/7/Add.5 - Conseil consultatif pour les questions de désarmement : Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : demande de subvention de l'Institut pour 1991 : sixième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

A/45/7/Add.5 - Conseil consultatif pour les questions de désarmement : Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : demande de subvention de l'Institut pour 1991 : sixième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

A/C.1/45/L.53/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Dixième anniversaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement", présenté le 14 novembre 1990 par les Etats suivants : Algérie, Argentine, Autriche, Bolivie, Brésil, Cameroun, Chine, Egypte, Equateur, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Nigéria, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Sénégal, Singapour, Sri Lanka, Union des Républiques socialistes soviétiques et Yougoslavie

A/C.1/45/L.62 - Incidences sur le budget-programme du projet de résolution révisé A/C.1/45/L.53/Rev.1 : état présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

f) Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement

g) Application des directives pour des types appropriés de mesures de confiance

A/45/397/Add.1 - Application des directives pour des types appropriés de mesures de confiance : rapport du Secrétaire général

h) Non-emploi des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire

i) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire

j) Prévention d'une guerre nucléaire

k) Proclamation de la Décennie commençant en 1990 comme troisième Décennie du désarmement

A/C.1/45/L.2/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Proclamation de la Décennie commençant en 1990 comme troisième Décennie du désarmement", présenté le 8 novembre 1990 par le Costa Rica et le Nigéria

Point 61 de l'ordre du jour : Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix

A/45/783 - Rapport de la Première Commission

Point 62 de l'ordre du jour : Armement nucléaire d'Israël

A/45/784 - Rapport de la Première Commission

A/45/421-S/21797 - Lettre datée du 19 septembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte des documents adoptés par la dix-neuvième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères tenue au Caire du 31 juillet au 5 août 1990

A/C.1/45/L.45/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Armement nucléaire d'Israël", présenté le 14 novembre 1990 par les États suivants : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Emirats arabes unis, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie et Yémen

Point 63 de l'ordre du jour : Education et information en matière de désarmement

A/45/785 - Rapport de la Première Commission

Point 64 de l'ordre du jour : Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

A/45/786 - Rapport de la Première Commission

Point 65 de l'ordre du jour : Sessions extraordinaires consacrées au désarmement

A/45/787 - Rapport de la Première Commission

Point 66 de l'ordre du jour : La vérification sous tous ses aspects

A/45/788 - Rapport de la Première Commission

A/C.1/45/L.42\* - Projet de résolution intitulé "Etude du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification", présenté le 8 novembre 1990 par

les Etats suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Belgique, Botswana, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Colombie, Costa Rica, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Islande, Italie, Japon, Kenya, Mexique, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Samoa, Singapour, Suède, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Uruguay, Yougoslavie et Zaïre

Point 67 de l'ordre du jour : Question de l'Antarctique

A/45/789 - Rapport de la Première Commission

A/45/421-S/21797 - Lettre datée du 19 septembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Egypte auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte des documents adoptés par la dix-neuvième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères tenue au Caire du 31 juillet au 5 août 1990

A/C.1/45/L.63 - Projet de résolution intitulé "Question de l'Antarctique, présenté le 19 novembre 1990 par les Etats suivants : Antigua-et-Barbuda, Bangladesh, Brunéi Darussalam, Comores, Ghana, Indonésie, Kenya, Lesotho, Malaisie, Mexique, Népal, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Saint-Vincent-et-Grenadines, Soudan, Sri Lanka, Tunisie, Zambie et Zimbabwe

A/C.1/45/L.63/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Question de l'Antarctique", présenté le 20 novembre 1990 par les Etats suivants : Antigua-et-Barbuda, Bangladesh, Brunéi Darussalam, Comores, Ghana, Indonésie, Kenya, Lesotho, Malaisie, Mexique, Népal, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Saint-Vincent-et-Grenadines, Soudan, Sri Lanka, Tunisie, Zambie et Zimbabwe

A/C.1/45/L.63/Rev.2 - Projet de résolution révisé intitulé "Question de l'Antarctique", présenté le 21 novembre 1990 par les Etats suivants : Antigua-et-Barbuda, Bangladesh, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Ghana, Indonésie, Kenya, Lesotho, Malaisie, Mexique, Népal, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, République-Unie de Tanzanie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sénégal, Soudan, Sri Lanka, Tunisie, Zambie et Zimbabwe

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.

A/C.1/45/L.64 - Projet de résolution intitulé "Question de l'Antarctique", présenté par la Tunisie, le 19 novembre 1990

A/C.1/45/L.64/Rev.1\* - Projet de résolution révisé intitulé "Question de l'Antarctique", présenté par la Tunisie le 27 novembre 1990.

Point 68 de l'ordre du jour : Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée

A/45/790 - Rapport de la Première Commission

A/45/713 - Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée : rapport du Secrétaire général

A/C.1/45/L.65 - Projet de résolution intitulé "Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée", présenté le 27 novembre 1990 par les Etats suivants : Albanie, Algérie, Chypre, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Malte, Tunisie et Yougoslavie

Point 69 de l'ordre du jour : Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

A/45/791 - Rapport de la Première Commission

A/45/516 - Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général

A/C.1/45/L.66 - Projet de résolution intitulé "Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale", présenté le 27 novembre 1990 par les Etats suivants : Algérie, Bangladesh, Cuba, Egypte, Inde, Indonésie, Madagascar, Malaisie, Pakistan, Sri Lanka et Yougoslavie

A/C.1/45/L.66/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale", présenté le 29 novembre 1990 par les Etats suivants : Algérie, Bangladesh, Cuba, Egypte, Inde, Indonésie, Madagascar, Malaisie, Pakistan, Sri Lanka et Yougoslavie

Point 70 de l'ordre du jour : Application de la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix

A/45/792 - Rapport de la Première Commission

A/45/575 - Application de la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix : rapport du Secrétaire général

A/C.1/45/L.67 - Projet de résolution intitulé "Application de la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix", présenté par la Pologne le 27 novembre 1990

Point 155 de l'ordre du jour : Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement

A/45/794 - Rapport de la Première Commission

A/C.1/45/L.27/Rev.1 - Projet de résolution révisé intitulé "Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive", présenté le 9 novembre 1990 par les Etats suivants : Afghanistan, Autriche, Bénin, Bulgarie, Canada, Inde, Italie, Mongolie, Pays-Bas, République démocratique populaire lao, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques et Viet Nam

2. Autres documents de la Première Commission

A/C.1/45/5/Corr.1 et Add.2 et Add.3 - Liste de membres de la Première Commission : Additif

A/C.1/45/CRP.1 - Etat récapitulatif des incidences sur le budget-programme pour 1991, 1992 et 1993 des projets de résolution ou de décision adoptés par la Première Commission lors de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale, présenté conformément à l'article 154 du règlement intérieur de l'Assemblée générale : note du Secrétariat

A/C.1/45/INF/1/Add.1 - Documents de la Première Commission : note du Secrétariat

A/C.1/45/INF/2 - Rapports de la Première Commission sur les points 45 à 66 et 155 de l'ordre du jour

-----